

Compte rendu

Lancement officiel du Groupe « Perturbateurs endocriniens » au sein du Réseau Français des Villes Santé-OMS – 30 janvier 2020 à Orléans

Villes représentées : **Bordeaux, Châteauroux, Évry-Courcouronnes, Grenoble, La Rochelle, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse**

Anne SOUYRIS rappelle l'engagement de la Ville de Paris et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formations à destination des professionnels de la petite enfance et des personnels hospitaliers
- Mise en place de critères spécifiques dans les marchés publics notamment sur les changes, les jouets, les produits d'entretien. La Directions des Finances et des Achats est volontariste.
- Difficulté d'avoir une nouvelle culture de services sur le sujet ce qui implique le lancement d'expérimentation et de volontariat. Par exemple : le lancement de maternités et de crèches sans perturbateurs endocriniens.

Notre politique parisienne avance sur deux pieds : **la systématisation de mesures et le lancement d'expérimentation.**

Alexandre FELTZ rappelle l'engagement de la Ville de Strasbourg et l'importance qu'a donné la Ville à la santé environnementale.

- Strasbourg est la première grande ville à avoir remplacé près de 50% de ces contenants plastiques par de l'inox dans ses cantines.
- La priorité est donnée aux femmes enceintes.

Concernant l'installation du groupe de travail :

- Il sera ouvert à toutes les villes intéressées, même celles qui n'ont pas encore adhéré au Rfvs-OMS.
- La question des perturbateurs endocriniens est très transversale, et touche à différentes directions: environnement, santé, achats...

Séance de questions/réponses :

1. Comment portez-vous ce sujet localement ?

Dominique BOURGOIS – Ville de Toulouse

La ville a signé la Charte du RES en mars 2019.

- Lancement d'un comité technique

- Un gros travail est à faire sur les marchés publics et auprès de plusieurs directions : petite enfance, espaces verts (le zéro phyto)
- Priorité donné à la petite enfance
- Plusieurs interrogations : comment communiquer auprès des habitants ? vers les parents d'élèves ?

Dominique CHANAUD – Ville de Marseille

- L'APHM organise des consultations
- Vote d'une charte de réduction des PE dans les crèches
- Travail à faire sur les laits maternels et le matériel de néonatalogie

Carole MALAQUIN – Ville de Lille

- Objectif de réduction du plastique dans les cantines, développement du bio
- 0 phyto

Pascale ECHARD-BEZAULT – Ville d'Évry Courcouronnes

- Signature de la Charte en octobre 2019
- Mise en place d'un comité technique et lancement de la démarche dans les secteurs de la petite enfance et de la restauration scolaire
- Pilotage : direction santé et développement durable

Nathalie RUBIN – Ville de Grenoble

- Adoption de la charte
- Mise en place d'actions d'information, ex : atelier. Problème : comment faire pour attirer les nouveaux publics, toucher toute la population ?
- L'INSERM a mis en place une cohorte d'enfants suivis par la médecine scolaire

Marie CHAUVET & Mathieu PLANCHENAUULT - Ville de La Rochelle

- Vote de la charte en février
- L'année 2020 sera une année de diagnostic

2. Comment fonctionnera le groupe ?

- Réunions 1 à 2 fois par an avec l'élue et le technicien de référence
- Objectif : Partage des expériences et des savoirs & Plaidoyer

Anne SOUYRIS rappelle que la santé environnementale doit avoir pignon sur rue et être couplée avec les finances.

Alexandre FELTZ estime que se réappropriier la gestion de notre eau est un axe majeur de travail.

Si vous avez une demande, le contact au RFVS OMS est Lorène Panet : lp@villes-sante.com & 02.99.02.26.06.

Voici les coordonnées de Anne Souyris : Anne.Souyris@paris.fr et de Alexandre Feltz : Alexandre.FELTZ@strasbourg.eu